



PUBLICITE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE MODIFICATION N° 1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE LA FERRIERE

Par arrêté n°2025-Agglo-0027 du 5 février 2025, Monsieur Thierry GANACHAUD, 5^{ème} Vice-président de LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION a ordonné l'ouverture d'une enquête publique. Cette enquête publique porte sur la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Ferrière relative à l'ouverture à l'urbanisation d'un secteur de la ZAC du Plessis.

A cet effet, Monsieur Marc BEAUSSANT a été désigné par la Première Vice-présidente du Tribunal Administratif en qualité de commissaire-enquêteur pour mener cette enquête et Monsieur Jean-Claude GARNIER, commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera pendant 19 jours, du 3 mars 2025 à 9h30 au 21 mars 2025 17h30 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie de LA FERRIERE.

Le dossier du projet, sous format papier et dématérialisé, sera mis à la disposition du public, pour consultation, à la mairie de LA FERRIERE, pendant la durée de l'enquête publique. Ce même dossier sera aussi consultable sur un poste informatique dans cette mairie. En outre, la version dématérialisée du dossier sera également consultable sur le site internet de La Roche-sur-Yon Agglomération.

Le commissaire-enquêteur recevra en personne les observations du public, les :

Jour	Date	mois	année	heures	lieu
Lundi	3	Mars	2025	9h30 à 12h30	Mairie de la Ferrière
Vendredi	21	Mars	2025	14h30 à 17h30	Mairie de la Ferrière

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie de LA FERRIERE.

Elles peuvent également être adressées au Commissaire enquêteur :

- Par courrier postal à l'adresse suivante :

Monsieur le Commissaire-enquêteur de la modification du PLU
Mairie de LA FERRIERE
92 rue Nationale
85280 LA FERRIERE

- ou par courriel à l'adresse suivante : enquetepublique@laferriere-vendee.fr, en spécifiant «enquête publique» en objet du message.

Des informations concernant l'enquête publique pourront être demandées auprès de Madame Marion ROBLES, responsable du service planification et politique foncière à La Roche-sur-Yon Agglomération, au 02 51 47 47 37.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en Mairie de LA FERRIERE, aux jours et heures habituels d'ouverture. Ces documents seront également consultables sur le site Internet de La Roche-sur-Yon Agglomération pendant un an.

Thierry GANACHAUD
5^{ème} Vice-président de La Roche-sur-Yon Agglomération

Avis d'attribution
marchés publics et privés

Commune du Poiré-sur-Vie

Aménagement et viabilisation du quartier d'habitation l'Idonnière 3
Zac Multi-site

AVIS D'ATTRIBUTION

Pouvoir adjudicataire : mairie du Poiré-sur-Vie.
Objet du marché : aménagement et viabilisation du quartier d'habitation l'Idonnière 3, Zac Multi-site.
Avis de consultation : 12 novembre 2024 sur : <http://www.marches-publics.fr> - Ouest-France
Type de procédure : procédure adaptée.
Catégorie : travaux.
Lots attribués :
Lot 01 : terrassement, assainissement, voirie : à Sédery/Alaincurat, 85190 Aizenay (334 236,50 euros HT).
Lot 02 : espaces verts, clôtures : à Jardine de Vendée, 85190 Aizenay (60 107 euros HT).
Date d'attribution du marché : le 10 février 2025.
Date d'envoi du présent avis : le 10 février 2025.

Avis administratifs

LA ROCHE-SUR-YON
AGGLOMERATION
Projet de modification n° 1 du Plan local d'urbanisme de la commune de La Ferrière

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2025-Aggl-0027 du 5 février 2025, M. Thierry Ganachaud, le Vice-président de La Roche-sur-Yon Agglomération a ordonné l'ouverture d'une enquête publique. Cette enquête publique porte sur la modification de droit commun n° 1 du Plan local d'urbanisme de la commune de La Ferrière relative à l'ouverture à l'urbanisation d'un secteur de la Zac du Plesais.
A cet effet, M. Marc Boissas a été désigné par la première vice-présidente du bureau administratif de Nantes comme commissaire enquêteur pour mener cette enquête.
L'enquête se déroulera pendant 10 jours du 3 mars 2025 à 9 h 30 au 21 mars 2025, de 17 h 30 à 19 h 30, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie de La Ferrière.
Le dossier du projet, sous format papier et dématérialisé, sera mis à la disposition du public, pour consultation, à la mairie de La Ferrière, pendant la durée de l'enquête publique. Ce même dossier sera aussi consultable sur un portail informatique dans cette mairie. En outre, le dossier dématérialisé du dossier sera également consultable sur le site internet de La Roche-sur-Yon Agglomération.
Le commissaire enquêteur recevra en personne les observations du public, les lundis mars 2025 de 9 h 30 à 12 h 30, - vendredi 21 mars 2025 de 14 h 30 à 17 h 30.
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification n° 1 pourront être consignées sur le registre d'enquête ouvert en mairie de La Ferrière.
Elles pourront également être adressées par écrit à M. le Commissaire enquêteur de la modification du PLU, maître de La Ferrière, 92, rue Nationale, 85280 La Ferrière ou par courriel à l'adresse suivante : commissaireenqueteur@laferriere-vendee.fr, en respectant l'écriture publique en objet du message.
Des informations concernant l'enquête publique pourront être demandées auprès de M. Jean-François Robles, responsable du service planification et politique foncière à La Roche-sur-Yon Agglomération, au 02 51 47 47 37.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis au maire de La Ferrière, aux jours et heures habituels d'ouverture. Ces documents seront également consultables sur le site internet de La Roche-sur-Yon Agglomération pendant un an.
Thierry GANACHAUD
le Vice-président de La Roche-sur-Yon Agglomération.

dimanche

1 journal
4 cahiers

La Une du journal, un cadeau original



50€

Flaitez le QR Code

SCI GRANGE STE JEANNE
Forme : SCI société en liquidation
Capital social : 1 000 euros
Siège social : La Grange Jeanne
85100 SAINT-JEAN-DES-LANDES
519 713 127 RCS La Roche-sur-Yon

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 8 février 2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 8 février 2025. M. Isabelle de Meyer, demeurant 19 bis, rue du Petit-Port, 85190 Les Acharces a été nommé liquidateur et lui a confié les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.
Pour avis
Mme DE MEYER

SARL SAINTE-JEANNE
Forme : SARL société en liquidation
Capital social : 2 000 euros
Siège social : La Sainte-Jeanne
85150 LES ACHARDES
497 845 743 RCS de La Roche-sur-Yon

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 8 février 2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 8 février 2025.
M. Isabelle de Meyer, demeurant 19 bis, rue du Petit-Port, 85190 Les Acharces a été nommé liquidateur et lui a confié les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.
Pour avis
Mme DE MEYER

CESSION DE FONDS ARTISANAL ET DE COMMERCE

Surant acte reçu le 31 janvier 2025 par M. Michel Moreau, notaire à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, enregistré au SPF et de l'enregistrement de La Roche-sur-Yon le 5 février 2025, n°RCS2025 N, n° 03643, la SARL Farandole des Gourmandises, ayant son siège à 85190 La Genétouze, 16, place de l'Église (RCS La Roche-sur-Yon 531 181 212), a cédé à la SARL Coco & Co, ayant son siège à La Genétouze (85190), 16, place de l'Église (RCS La Roche-sur-Yon 537 928 570), un fonds artisanal et de commerce de boulangerie-pâtisseries exploité sous l'enseigne «Farandole des Gourmandises» à 85190 La Genétouze, 16, place de l'Église. Moyennant le prix principal hors marchandises de 190 000 euros.
L'entrée en liquidation a été faite au 1er février 2025.
Les oppositions s'il y a lieu seront reçues à Saint-Gilles-Croix-de-Vie en l'étude de M. Moreau, notaire susnommé, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales.
Pour insertion
M. Michel MOREAU.

OBJET SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 21 janvier 2025, l'associé unique a décidé à compter du 21 janvier 2025 d'étendre l'objet social à toutes activités de réparation générale en neuf et en rénovation, de moins y compris les statuts.
Mention sera portée au RCS de La Roche-sur-Yon.

AVIS DE CONSTITUTION

Surant acte reçu par M. Fabienne Rabat-Charret, notaire au sein de la société d'exercice notarié à responsabilité limitée dénommée «Nord Océan» 85190 La Ferrière d'un office notarié à Challans (Vendée), 100, route de la Roche-sur-Yon, le 7 février 2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'échéance ou achève, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelles) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : Nautiel and Co.
Le siège social est fixé à : Challans (85200), 11, chemin du Préneau.
La société est constituée pour une durée de 99 années.
Le capital social est fixé à la somme de : mille euros (1 000 euros).
Les apports sont formés d'apports en numéraire.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du cessionnaire, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par une décision extraordinaire.
Les gérants de la société sont : M. Nicolas Nautiel et Mme Mélygy Duc, son épouse, demeurant ensemble à Challans (85200), 11, chemin du Préneau.
La société sera immatriculée au Registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de La Roche-sur-Yon.

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 3 février 2025, à Challans.
Dénomination : Le Banc d'Alcôve.
Forme : société à responsabilité limitée.
Objet : l'activité de polyculture, l'achat et la vente de tous produits de la mer, l'achat et la vente de fruits et légumes et plus généralement, l'achat et la vente de toutes denrées alimentaires. L'activité de l'imagerie, de crémaire. L'activité de travail de la mer, la vente de coquilles. La déposit de tous produits alimentaires. La livraison des produits vendus. Le tout de façon sélective et ambulante.
Durée de la société : 99 années.
Capital social fixe : 5 000 euros.
Siège social : 2, place Jean-Viel, 85300 Challans.
La société sera immatriculée au RCS La Roche-sur-Yon.
Gérance : Mme Alice Herlem, demeurant 29, route de Nantes, apt n° 3, résidence Les Biscuits, 85300 Challans.

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 3 février 2025, à Challans.
Dénomination : Le Banc d'Alcôve.
Forme : société à responsabilité limitée.
Objet : l'activité de polyculture, l'achat et la vente de tous produits de la mer, l'achat et la vente de fruits et légumes et plus généralement, l'achat et la vente de toutes denrées alimentaires. L'activité de l'imagerie, de crémaire. L'activité de travail de la mer, la vente de coquilles. La déposit de tous produits alimentaires. La livraison des produits vendus. Le tout de façon sélective et ambulante.
Durée de la société : 99 années.
Capital social fixe : 5 000 euros.
Siège social : 2, place Jean-Viel, 85300 Challans.
La société sera immatriculée au RCS La Roche-sur-Yon.
Gérance : Mme Alice Herlem, demeurant 29, route de Nantes, apt n° 3, résidence Les Biscuits, 85300 Challans.

Régime matrimonial

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte notarié reçu par M. Valérie La Mère-Wojciszak, notaire associée de la société par actions simplifiée «Cocoon Notaires & Conseils» titulaire d'un office notarié à Briegnottes-sur-Mer, 3, place de l'Église-de-Vie, le 8 février 2025, il résulte que M. Didier Louis Auguste Mans Guérin, né à Saint-Étienne (42450), le 21 juillet 1957, de nationalité française, et Mme Gaëtane Marie Hélène Daniel, née à Châtelleraud (44110), le 21 juin 1962, de nationalité française, demeurant ensemble à Briegnottes-sur-Mer (85470), 8, rue des Buissons, mariés à la mairie de Saint-André-de-Châtelleraud (44110), le 21 juin 1980 sous le régime de la communauté d'acquies à défaut de contrat de mariage préalable ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de communauté, tel qu'il est établi par l'article 1563 et suivants du Code civil. Conformément à l'article 1537 ainsi qu'au Code civil, les oppositions des créanciers pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées à M. Valérie La Mère-Wojciszak, de la société par actions simplifiée «Cocoon Notaires & Conseils» titulaire d'un office notarié à Briegnottes-sur-Mer, 3, place de l'Église-de-Vie.

Décisions du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon

Date du dépôt du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon : 28 janvier 2025.
Société à responsabilité limitée Baccouet Mickael, 12, rue des Artsans, ZA des Arnes, 85500 Jard-sur-Mer, RCS La Roche-sur-Yon 808 642 912, activité : travaux de peinture et vitrerie. Le projet de répartition prévu par l'article L644-4 du Code de commerce a été déposé au greffe le 28 janvier 2025. Tout intéressé peut consulter ledit projet devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la publication au Bodeac.

Déjà du dépôt du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon : 30 janvier 2025.

Société à responsabilité limitée Bataud Blanchard, 11, rue Georges-Clemenceau, 85100 Les Landes-Généroux, RCS La Roche-sur-Yon 493 721 773. Activité : restauration traditionnelle.
Le projet de répartition prévu par l'article L644-4 du Code de commerce a été déposé au greffe le 30 janvier 2025. Tout intéressé peut consulter ledit projet devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la publication au Bodeac.

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constituée une société par acte sous seing privé, en date du 6 février 2025, à Essais-Bouge.
Dénomination : «Jabeneira».
Forme : société à responsabilité limitée.
Siège social : 3, rue Saint-Alichael, 85140 Essais-Bouge.
Objet : commerce de détail de fruits légumes frais ou en conserve. Commerce de détail de produits alimentaires et non alimentaires en magasin et notamment épicerie fine, produits frais, produits cosmétiques et tous autres produits alimentaires. Vente de boissons alcoolisées ou non à emporter.
Durée de la société : 99 années.
Capital social fixe : 5 000 euros.
Gérant : M. Baptiste Jeannerin, demeurant 3, La Guérisière, 85140 Clausche.
La société sera immatriculée au RCS de La Roche-sur-Yon.
Pour avis
Le Gérant.

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constituée une société par acte sous seing privé, en date du 3 février 2025, à Challans.
Dénomination : Le Banc d'Alcôve.
Forme : société à responsabilité limitée.
Objet : l'activité de polyculture, l'achat et la vente de tous produits de la mer, l'achat et la vente de fruits et légumes et plus généralement, l'achat et la vente de toutes denrées alimentaires. L'activité de l'imagerie, de crémaire. L'activité de travail de la mer, la vente de coquilles. La déposit de tous produits alimentaires. La livraison des produits vendus. Le tout de façon sélective et ambulante.
Durée de la société : 99 années.
Capital social fixe : 5 000 euros.
Siège social : 2, place Jean-Viel, 85300 Challans.
La société sera immatriculée au RCS La Roche-sur-Yon.
Gérance : Mme Alice Herlem, demeurant 29, route de Nantes, apt n° 3, résidence Les Biscuits, 85300 Challans.

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constituée une société par acte sous seing privé, en date du 3 février 2025, à Challans.
Dénomination : Le Banc d'Alcôve.
Forme : société à responsabilité limitée.
Objet : l'activité de polyculture, l'achat et la vente de tous produits de la mer, l'achat et la vente de fruits et légumes et plus généralement, l'achat et la vente de toutes denrées alimentaires. L'activité de l'imagerie, de crémaire. L'activité de travail de la mer, la vente de coquilles. La déposit de tous produits alimentaires. La livraison des produits vendus. Le tout de façon sélective et ambulante.
Durée de la société : 99 années.
Capital social fixe : 5 000 euros.
Siège social : 2, place Jean-Viel, 85300 Challans.
La société sera immatriculée au RCS La Roche-sur-Yon.
Gérance : Mme Alice Herlem, demeurant 29, route de Nantes, apt n° 3, résidence Les Biscuits, 85300 Challans.

Abonnez-vous !

15€/mois pendant 6 mois

Découvrez le Pack Famille : le papier et le numérique pour vous + 4 abonnements numériques à offrir à vos proches

-68%

de réduction

Immobilier : du mieux pour les acheteurs

Une bonne note pour finir

édition : soir

Vous n'avez peut-être pas lu ça ?

Envoyez le bon ci-dessous sans affranchir à Service Clients
Libre réponse 9414
35099 Rennes Cedex 9

02 99 32 66 66 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 8h à 18h
CODE : S241OFIR/AP3C

Gagnez du temps o-f-r/abo/6mois

BULLETIN D'ABONNEMENT

OUI, je souhaite m'abonner au Pack Famille Ouest-France : pendant 6 mois 7j/7, le journal papier livré à domicile pour 15 €/mois au lieu de 47€, soit 68% de réduction. INCLUS, un accès aux contenus numériques à partager avec 4 proches de mon choix.

JE COMPLÈTE MES COORDONNÉES

Mme / M.

Nom

Prénom

Adresse

CP

Ville

Tél.

Email

Je laisse mon email pour bénéficier des contenus numériques.

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT :

Facile et sécurisé, par prélèvement : je serai prélevé(e) d'un montant de 15 €/mois pendant 6 mois. Au terme de ces 6 mois, mon abonnement me sera facturé à un tarif privilégié de 30 €/mois pendant 1 an. Tarifs moyens moyennés pouvant varier selon le nombre de journaux effectivement livrés. **Choix 1**

68%

Désignation du compte à débiter

N° IBAN

Nom et adresse du créancier

Ouest-France - 10, rue du Brél
35051 Rennes Cedex 9
INPCS FR0922208443

N'oubliez pas de signer votre mandat et d'y joindre un relevé d'identité bancaire. Type de paiement : récurrent

Fait à : _____

Signature obligatoire : _____

Je préfère régler en une seule fois par chèque :

je joins mon règlement d'un montant de 99 € pour 6 mois d'abonnement, soit 16,50 €/mois, à l'ordre de Ouest-France. **Choix 2**

* Voir conditions sur o-f-r/abo/6mois
Les données personnelles fournies à l'objet de traitement informatique de la part de la société Ouest-France et sont utilisées notamment pour gérer votre abonnement, vous informer sur nos produits et services ainsi qu'à l'occasion de nos offres commerciales. Elles seront conservées 3 ans après la fin de votre contrat sauf dispositions légales contraires. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de suppression, de limitation et de portabilité, en vous adressant directement par email à : info@ouestfrance.fr ou par courrier - DPC SPA Ouest-France - 10, rue du Brél - 35051 Rennes Cedex 9 - ou en introduisant une réclamation auprès de la CNIL - Société Ouest-France - SA à Guérande et Curstel de service à la clientèle de 300 000 € - 377 114 654 RCS Rennes Idu FR217452 : 03HK0W

Annonces légales et judiciaires

MEDIALEX

Faites-nous parvenir vos annonces légales et judiciaires

Vie de société, fonds de commerce, enquête publique, marché public, avis d'attribution, publication judiciaire, vente judiciaire et autre annonce

www.medialex.fr

Mail : annonces.legales@medialex.fr

Tél. : 02 99 26 42 00

Adresse postale : 10, rue du Breil - CS 56324
35063 Rennes cedex

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 16 décembre 2024 soit 0,187 € ht le caractère

Les annonces sont informées que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Avis administratif

7393985801 - AA

Préfet de la Vendée
GAEC BARON BERTHOME
Autorisation environnementale
Mise à jour du plan d'épandage
Essarts-en-Bocage

1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

En exécution de l'arrêté préfectoral n° 2025-DOPAI-33 du 24 janvier 2025 pris en application de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, la demande du GAEC BARON BERTHOME, en vue d'obtenir l'autorisation environnementale de mise à jour du plan d'épandage, est soumise à enquête publique dans la commune d'Essarts-en-Bocage, pendant 36 jours consécutifs, du 28 février 2025 au 4 avril 2025 inclus.

Pendant l'enquête, le public peut prendre connaissance de ce dossier, contenant notamment une étude d'impact, une étude de dangers et l'avis de l'autorité environnementale, et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet en mairie d'Essarts-en-Bocage, aux jours et aux heures habituels d'ouverture de la mairie. Le dossier est également consultable gratuitement, en ce lieu, sur un poste informatique mis à la disposition du public pendant ces mêmes horaires et pendant la durée de l'enquête.

M. Jacques PROUST est nommé commissaire enquêteur par le président du tribunal administratif de Nantes pour procéder à l'enquête. En cas d'empêchement, l'enquête sera assurée par M. Jacky RAMBAUD, nommé suppléant.

Il recevra en personne les observations du public, écrites ou orales, en mairie d'Essarts-en-Bocage :

- vendredi 28 février 2025 de 9 h 00 (heures d'ouverture de l'enquête) à 12 h 00 ;

- mercredi 12 mars 2025 de 9 h 00 à 12 h 00 ;

- vendredi 4 avril 2025 de 9 h 00 à 12 h 00 (heures de clôture de l'enquête).

Les observations peuvent également être adressées, par écrit, au commissaire enquêteur, au siège de l'enquête, mairie d'Essarts-en-Bocage, 51, rue Georges-Clemenceau, 85140, ou par mail, à l'attention du commissaire enquêteur :

enquete@public.vendee3@orange.fr (en précisant en objet cas d'enquête publique - GAEC BARON BERTHOME).
Les observations émises par voie électronique seront accessibles pendant la durée de l'enquête sur le site internet des services de l'Etat en Vendée (www.vendee.gouv.fr) rubrique Publications - Enquêtes publiques commune Essarts-en-Bocage).

Avis administratif

7394887501 - AA

LA ROCHE-SUR-YON
AGGLOMÉRATION

Projet de modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Ferrière

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2025-Aggl-0027 du 5 février 2025, M. Thierry GANACHAUD, 5ème Vice-président de La Roche-sur-Yon Agglomération a ordonné l'ouverture d'une enquête publique. Cette enquête publique porte sur la modification de droit commun n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Ferrière relative à l'ouverture à l'urbanisation d'un secteur de la ZAC du Plessis. A cet effet, M. Marc BEAUSANT a été désigné par la Première Vice-présidente du Tribunal administratif de Nantes comme commissaire enquêteur pour mener cette enquête.

L'enquête se déroulera pendant 19 jours, du 3 mars 2025 à 9 h 30 au 21 mars 2025 17 h 30 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie de La Ferrière.

Le dossier du projet, sous format papier et dématérialisé, sera mis à la disposition du public, pour consultation, à la mairie de La Ferrière, pendant la durée de l'enquête publique. Ce même dossier sera aussi consultable sur un poste informatique dans cette mairie. En outre, la version dématérialisée du dossier sera également consultable sur le site internet de La Roche-sur-Yon Agglomération.

Le commissaire-enquêteur recevra en personne les observations du public, les :

- Lundi 3 mars 2025 de 9 h 30 à 12 h 30
- Vendredi 21 mars 2025 de 14 h 30 à 17 h 30

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification n° 1 pourront être consignés sur le registre d'enquête déposé en mairie de La Ferrière.

Elles pourront également être adressées par écrit à :

Monsieur le commissaire enquêteur de la modification du PLU, Mairie de La Ferrière, 92, rue Nationale 85280 La Ferrière ou par courriel à l'adresse suivante : enquete@public.laferriere-vendee.fr, en spécifiant «enquête publique» en objet du message.

Des informations concernant l'enquête publique pourront être demandées auprès de Mme Marion ROBLES, responsable du service planification et politique foncière à La Roche-sur-Yon Agglomération, au 02 51 47 47 37.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en Mairie de La Ferrière, aux jours et heures habituels d'ouverture. Des documents seront également consultables sur le site Internet de La Roche-sur-Yon Agglomération pendant un an.

Thierry GANACHAUD,
5ème Vice-président de
La Roche-sur-Yon Agglomération.

7394835301 - AA

LA ROCHE-SUR-YON
AGGLOMÉRATION

Modification n°3 du Plan local d'urbanisme de la commune déléguée de Saint-Florent-des-Bois

1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2025-Aggl-0028 du 4 février 2025, M. Thierry GANACHAUD, 5ème vice-président de La Roche-sur-Yon Agglomération a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de modification de droit commun n° 3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune déléguée de Saint-Florent-des-Bois (Rives de l'Yon), portant sur des évolutions du règlement graphique et écrit :

- Ajustement du règlement graphique et des dispositions en vue de permettre la réalisation d'opérations de logements plus denses dans le bourg en cohérence avec les orientations du SCoT et du PLH
- Suppression d'emplacements réservés
- Classement en U d'une emprise communale située entre les équipements sportifs et un secteur 1AUB aménagé et construit, également reclassé en U.

Mise en cohérence du règlement écrit avec les évolutions du règlement graphique
A cet effet, Mme Mireille AMAT a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par Mme la Première Vice-Présidente du Tribunal administratif, et M. Claude MONNIOT, commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera pendant 15 jours, du 5 mars 2025 à 9 h 30 au 19 mars 2025 à 17 h 30 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie déléguée de Saint-Florent-des-Bois (4, place de l'Eglise), siège de l'enquête.

Le dossier du projet, sous format papier et dématérialisé, sera mis à la disposition du public, pour consultation, à la mairie déléguée de Saint-Florent-des-Bois, pendant la durée de l'enquête publique. Ce même dossier sera aussi consultable sur un poste informatique dans cette mairie. En outre, la version dématérialisée du dossier sera également consultable sur le site internet de La Roche-sur-Yon Agglomération.

Le commissaire enquêteur recevra en personne les observations du public, à la mairie déléguée de Saint-Florent-des-Bois, 4, place de l'Eglise, les :

- mercredi 5 mars 2025, de 9 h 30 à 12 h 30 ;

- mercredi 19 mars 2025, de 14 h 30 à 17 h 30 ;

Horaires d'ouverture de la mairie déléguée de Saint-Florent-des-Bois :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9 h 00-12 h 30 / 14 h 00-17 h 30.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le dossier pourront être déposées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être également adressées par écrit à :

Mme AMAT, commissaire enquêteur de la modification du PLU, Mairie déléguée de Saint-Florent-des-Bois, 4, place de l'Eglise, Saint-Florent-des-Bois, 85310 Rives de l'Yon, ou par mail à l'adresse suivante : urbanisme@rivesdeyon.fr, en spécifiant «enquête publique» en objet du message.

Des informations concernant l'enquête publique pourront être demandées auprès de Mme Nathalie MONJARET, chef de projet planification urbaine à La Roche-sur-Yon Agglomération, au 02 51 47 47 51.

Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis, en mairie de Saint-Florent-des-Bois, aux jours et heures habituels d'ouverture. Ces documents seront également consultables sur le site Internet de La Roche-sur-Yon Agglomération pendant un an.

Thierry GANACHAUD,
5ème Vice-président de
La Roche-sur-Yon Agglomération.

La vie des sociétés

7394539301 - VS

CERFRANCE

LE PRÉ DU GUÉ

SAS
Au capital de 2 000 euros
Siège social : Le Pré-du-Gué
85480 BOURNEZEAU
RCS La Roche-sur-Yon n°911 866 689

NON DISSOLUTION

Suivant AGE du 30 juillet 2024, les associés, statuant qu'il n'y avait pas lieu de procéder à la dissolution de la société. Le dépôt des actes sera effectué auprès du RCS de La Roche-sur-Yon.

La Présidente.

7395435601 - VS

AUMAND DIS-FRAIS

Société par actions simplifiée
Au capital de 50 000 euros
Siège social : ZA de l'Orne du Bois
85120 Saint-Florent-du-Cherrier
392 154 978 RCS La Roche-sur-Yon

COMMISSAIRES AUX COMPTES

En date du 17 septembre 2024, l'associé unique après la décision de ne pas renouveler le mandat du commissaire aux comptes titulaire, le Cabinet AUCAP AUDIT, celui-ci arrivant à échéance à cette même date. Mention sera fait au RCS de La Roche-sur-Yon.

7394897601 - VS

SARL HORIZON TP

Société à responsabilité limitée
Au capital de 20 000 euros
ZA La Voltière
Rue des Fougères
85710 LA GARNACHE
RCS La Roche-sur-Yon B 894 421 403

NON DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2024, l'assemblée générale des associés a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société sus-désignée, en application de l'article L234.42 du Code de commerce.

Le dépôt légal sera effectué au Registre du commerce et des sociétés de La Roche-sur-Yon.

Pour avis
Le Gérant.

Régime matrimonial

7395422601 - RM



Solari Me David GROSSIN
Notaire
106, route de la Roche-sur-Yon
85300 CHALLANS

AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me David GROSSIN, notaire associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée « David GROSSIN » titulaire d'un office notarial à Challans (Vendée), 106, route de la Roche-sur-Yon, CRPCEN 85109, le 5 février 2025, a été effectué des apports à communauté aménageant le régime matrimonial.

Entre :
Monsieur Pierre Hanni Anselme THOMAZEAU, retraité, et Madame Claudette Rose-Marie SIRAS, retraitée, demeurant ensemble à Saint-Hilaire-de-Riez (85270), 104, rue Montmidy, Monsieur est né à Croix-de-Vie (85800) le 8 juin 1954, Madame est née à Saint-Hilaire-de-Riez (85270) le 25 avril 1956. Mariés à la mairie de Saint-Hilaire-de-Riez (85270) le 12 juin 1976 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. M, est de nationalité française, Mme est de nationalité française. Les oppositions des créanciers pouvant exister sur les biens apportés, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicilié a été élu à cet effet.

Pour insertion,
Le Notaire.

Pour parution le jeudi, merci de nous transmettre vos annonces légales au plus tard le MARDI 16H00

(butées modifiées lors des semaines comportant un jour férié)

L'EXPERT-COMPTABLE

Le réflexe du chef d'entreprise

POUR DES MISSIONS DE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

- L'expert-comptable met en place, suit, révisé l'information de gestion de son client.
- Il interprète les Informations économiques et financières.

POUR DES MISSIONS SPÉCIFIQUES DE CONSEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT

- Présent tout au long de la vie de l'entreprise, de sa naissance à sa transmission, l'expert-comptable conseille le chef d'entreprise dans ses choix stratégiques et lui apporte un savoir-faire global.

L'INTERVENTION DE L'EXPERT-COMPTABLE CONSTITUE UN GAGÉ D'EFFICACITÉ ET DE SÉCURITÉ

- Par son expérience et sa connaissance de l'entreprise
- Par ses compétences techniques
- Par sa déontologie qui garantit indépendance et discrétion.

720 experts comptables à votre service en Pays de Loire
14, allée du Haras, BP 41845 - 49018 ANGERS cedex 01
Tél. 02 41 25 35 45 - Fax 02.41.25.35.46.
www.paysdeloire.experts-comptables.fr

ANNONCES LEGALES par téléphone 02 99 26 42 00

La centrale des marchés
MEDIALEX

Découvrez notre nouveau site !

Une meilleure ergonomie pour votre veille sur les appels d'offres des marchés publics.

la Centrale des marchés.com



Habitat

PLU de La Ferrière : avis d'enquête publique

05 février 2025

Du 3 au 21 mars, vous êtes invités à donner votre avis sur la modification du Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de La Ferrière.

Par **arrêté n° 2025-Agglom-0027** (https://larochesuryon.fr/app/uploads/2025/02/airrete_2025-agglom-0027.pdf) du 5 février 2025, monsieur Thierry Ganachaud, vice-président de La Roche-sur-Yon Agglomération a ordonné **l'ouverture d'une enquête publique relative à la modification n° 1 du Plan local d'urbanisme de la commune de La Ferrière**, portant sur l'ouverture à l'urbanisation d'un secteur de la ZAC du Plessis.

À cet effet, le Tribunal administratif a désigné Marc Beaussant commissaire-enquêteur. **L'enquête se déroulera du 3 mars à 9 h 30 au 21 mars à 17 h 30.**

Le dossier du projet sera consultable en version dématérialisée sur ce site, pendant la durée de l'enquête. Il sera également mis à disposition du public, au format papier et en version dématérialisée, à la mairie de La Ferrière, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le commissaire-enquêteur recevra en personne, en mairie de La Ferrière, les observations du public :

- **lundi 3 mars, de 9 h 30 à 12 h 30 ;**
- **vendredi 21 mars, de 14 h 30 à 17 h 30.**

Pendant la durée de l'enquête, **les observations sur le projet de modification pourront être consignées :**

- **sur le registre d'enquête** déposé en mairie de La Ferrière ;
- **par courrier** à Monsieur le commissaire-enquêteur de la modification du PLU, mairie de La Ferrière, 92, rue Nationale, 85280 La Ferrière ;
- **par courriel** à enquetepublique@laferriere-vendee.fr (<mailto:enquetepublique@laferriere-vendee.fr>), en spécifiant « enquête publique » en objet du message.

Des informations concernant l'enquête publique pourront être demandées à madame Marion Robles, responsable du service Planification et politique foncière à La Roche-sur-Yon Agglomération, au 02 51 47 47 37.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront consultables sur ce site, pendant un an. Ils seront également mis à disposition du public à la mairie de La Ferrière, aux jours et heures habituels d'ouverture.

- [Arrêté n° 2025-Agglom-0027](#)

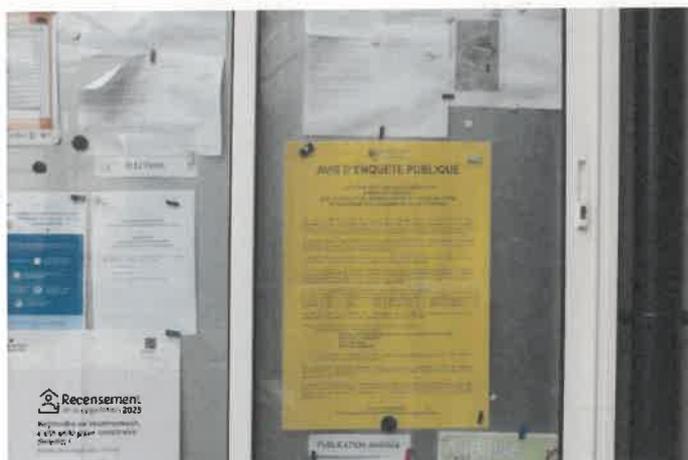
PLAN D'IMPLANTATION DES AFFICHES SUR LE TERRAIN
ENQUETE PUBLIQUE - MODIFICATION PLU





AFFICHAGE ENQUETE PUBLIQUE MODIFICATION DU PLU DU 3 AU 21 MARS 2025

MAIRIE LE 11 FEVRIER 2025



Mairie-service urbanisme
92 rue Nationale 85280 LA FERRIERE - Vendée
Tél. 02 51 40 06 13 - urba@laferriere-vendee.fr - www.laferriere-vendee.fr

Place du Marché LE 11 FEVRIER 2025



Sur le Terrain LE 12 FEVRIER 2025



Mairie-service urbanisme
92 rue Nationale 85280 LA FERRIERE - Vendée
Tél. 02 51 40 06 13 - urb@laferriere-vendee.fr - www.laferriere-vendee.fr

Avis d'attribution marchés publics et privés

CIAS du Pays de Chantonay

Collecte, gestion et valorisation des biodéchets alimentaire d'établissements publics producteurs de biodéchets au Pays de Chantonay

AVIS D'ATTRIBUTION

CIAS du Pays de Chantonay (85), la directrice du service marchés, 85111 Chantonay. Tél. +33 2 51 94 40 23. Fax +33 2.51.94.89.46. E-mail : cias@cc-paysdechantonay.fr

Adresse internet :
Objet du marché : collecte, gestion et valorisation des biodéchets alimentaire d'établissements publics producteurs de biodéchets au Pays de Chantonay.

Caractéristiques : procédure adaptée ouverte.

Durée du marché : l'accord cadre prend effet à compter de la date de notification pour une durée de deux ans ferme. L'exécution des prestations débute à compter de la date de réception du bon de commande.

Modalités d'attribution appliquées :
Le présent accord-cadre de prestations de services est un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire. Le montant annuel maximum de l'accord-cadre pour la gestion des biodéchets de l'ensemble des sites producteurs concernés n'excèdera pas 25 000 euros HT.

Les prestations faisant l'objet du présent accord-cadre, constituent la réalisation d'une prestation unique. Une variante orientée, portant sur la solution de nettoyage des contenants, par rapport aux spécifications techniques de l'accord-cadre est autorisée. Le cas échéant, les candidats peuvent soumettre un dossier variante orientée. Toutefois, ils doivent obligatoirement répondre à la solution de base telle qu'elle est définie dans le cahier des charges. Les variantes facultatives, c'est-à-dire celles proposées à l'initiative du candidat, ne sont pas autorisées. Le délai de validité des offres est fixé à quatre-vingt-dix (90) jours entre la date limite de réception des offres par le coordonnateur et la date d'attribution.

Critères de sélection retenus :
Critères d'évaluation coefficient :

- valeur technique 60 %
- prix des prestations 40 %

Date de clôture : lundi 13 janvier 2025, 12 h 00.

Informations sur l'attribution du marché : marché attribué à un titulaire/organisme unique.

Nom et adresse de l'opérateur économique auquel le marché a été attribué : ReFood Service, 24, rue Martre, 92110 Cligny, France. Tél. +33 1 41 40 30 43. Courriel électronique : marches@saria.fr

Informations sur le montant du marché :

Montant (HT) : indéfini.

Montant max annuel : 30 000 euros.

Informations sur la sous-traitance : oui.

Valeur ou pourcentage du marché susceptible d'être sous-traitée : inconnue.

Date d'attribution du marché : 21 février 2025.

Date d'envoi du présent avis : 28 février 2025.

Commune du Poiré-sur-Vie

Domage ouvrage de l'opération de regroupement de deux écoles sur le site de l'Idonnière

AVIS D'ATTRIBUTION

Pouvoir adjudicateur : mairie du Poiré-sur-Vie.

Objet du marché : marché dommages ouvrage de l'opération de regroupement de deux écoles sur le site de l'Idonnière.

Avis de consultation : 6 janvier 2025 sur <http://www.marches-securises.fr> et Ouest France.

Type de procédure : procédure adaptée.

Catégorie : services.

Marché attribué : SMABTP, 75738 Paris (30 566,72 euros TTC).

Date d'attribution du marché : le 3 mars 2025.

Date d'envoi du présent avis : le 3 mars 2025.

Vie des sociétés

FIDUCIAL SOFIRAL AVOCATS

2, rue Maurice-Edgar-Coindreau
85010 LA ROCHE-SUR-YON

LE PETIT CAR DE L'ÎLE-D'YEU

Société par actions simplifiée
Au capital de 14 000 euros
Siège social :
24, rue de la Vigne-à-la-Croix
85350 L'ÎLE-D'YEU

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique en date à L'Île-d'Yeu du 28 février 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société par actions simplifiée.
Dénomination : Le Petit Car de L'Île-d'Yeu.
Siège : 24, rue de la Vigne-à-la-Croix, 85350 L'Île-d'Yeu.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Capital : 14 000 euros.

Objet : le transport public routier de personnes au moyen de véhicules de plus ou moins de 9 places, conducteur compris. Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Xavier Borny, demeurant 24 rue de la Vigne-à-la-Croix, 85350 L'Île-d'Yeu.

Directeur général : Axel Borny, demeurant 24, rue de la Vigne-à-la-Croix, 85350 L'Île-d'Yeu.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de La Roche-sur-Yon.

Pour avis
Le Président.

Le commissaire-priseur spécialiste-conseil à votre service

Le commissaire-priseur est le spécialiste du marché de l'Art, et il est un des seuls à connaître le juste prix des objets, étant en contact du marché quotidien à travers les ventes publiques.

Il est habilité, en dehors des ventes publiques, à évaluer les objets et à en donner une estimation.

Il engage dans ces opérations sa responsabilité.

Le commissaire-priseur joue donc un rôle de conseiller lors de partage après un décès, ainsi que dans l'élaboration d'un contrat d'assurance.



Notaires associés
Saint-Jean-de-Monts
Noirmoutier-en-Île
Saint-Gilles-Croix-de-Vie - Soullans
Bretignolles-sur-Mer

RECTIFICATIF

À l'insertion parue dans Ouest France du 30 janvier 2025, concernant la société CHEZ POMPETTE,

14, rue du Marché,
85330 Noirmoutier-en-Île
Il y a lieu de lire l'association unique décidée à compter retroactivement du 1er août 2024 et non pas à compter du 21 janvier 2025.

Pour avis
Le Gérant.



Autres légales

SOCIÉTÉ VENDÉENNE DE TOLERIE ET DE MÉCANIQUE

SAS au capital de 7 622,45 euros
128, boulevard des Champs Marot
Pôle du Sellout
85200 FONTENAY-LE-COMTE
**AVIS SUR LA VÉRIFICATION
DES CRÉANCES SALARIALES**
Avis de publicité fait en application de l'article L.625-1 du Code de commerce et R.625-1 à R.625-3 du Code de commerce.

Les salariés de la société Vendéenne de Tôlerie et de Mécanique sont avisés que :
- l'ensemble des relevés de créances salariales a été déposé au greffe du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon,
- et qu'en cas de contestations et sous peine de forclusion, vous disposez d'un délai de deux mois pour saisir le Conseil des Prud'hommes.

SELARL PELLETIER &
ASSOCIÉS
Mandataires judiciaires
52-56, rue Molière
85000 LA ROCHE-SUR-YON.

SOCIÉTÉ NEW BUSINESS VISION

SAS au capital de 5 000 euros
11, impasse Bernard-Lyot
Zac Beauvuy
85000 LA ROCHE-SUR-YON
**AVIS SUR LA VÉRIFICATION
DES CRÉANCES SALARIALES**
Avis de publicité fait en application de l'article L.625-1 du Code de commerce et R.625-1 à R.625-3 du Code de commerce.

Les salariés de la société New Business Vision sont avisés que :
- l'ensemble des relevés de créances salariales a été déposé au greffe du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon,
- et qu'en cas de contestations et sous peine de forclusion, vous disposez d'un délai de deux mois pour saisir le Conseil des Prud'hommes.

SELARL PELLETIER &
ASSOCIÉS
Mandataires judiciaires
52-56, rue Molière
85000 LA ROCHE-SUR-YON.

SOCIÉTÉ CARSLIFT

SAS au capital de 8 000 euros
11, impasse Bernard-Lyot
Zac Beauvuy
85000 LA ROCHE-SUR-YON
**AVIS SUR LA VÉRIFICATION
DES CRÉANCES SALARIALES**
Avis de publicité fait en application de l'article L.625-1 du Code de commerce et R.625-1 à R.625-3 du Code de commerce.

Les salariés de la société Carslift sont avisés que :
- l'ensemble des relevés de créances salariales a été déposé au greffe du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon,
- et qu'en cas de contestations et sous peine de forclusion, vous disposez d'un délai de deux mois pour saisir le Conseil des Prud'hommes.

Selarl PELLETIER & Associés
Mandataires judiciaires
52-56, rue Molière
85000 LA ROCHE-SUR-YON.

SOCIÉTÉ CARSLIFT 2.0

SARL au capital de 1 000 euros
14, rue des Clairières
44840 LES SORINIÈRES
**AVIS SUR LA VÉRIFICATION
DES CRÉANCES SALARIALES**
Avis de publicité fait en application de l'article L.625-1 du Code de commerce et R.625-1 à R.625-3 du Code de commerce.

Les salariés de la société Carslift 2.0 sont avisés que :
- l'ensemble des relevés de créances salariales a été déposé au greffe du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon,
- et qu'en cas de contestations et sous peine de forclusion, vous disposez d'un délai de deux mois pour saisir le Conseil des Prud'hommes.

Selarl PELLETIER & Associés
Mandataires judiciaires
52-56, rue Molière
85000 LA ROCHE-SUR-YON.

SOCIÉTÉ CARSLIFT 2.0

SARL au capital de 1 000 euros
14, rue des Clairières
44840 LES SORINIÈRES
**AVIS SUR LA VÉRIFICATION
DES CRÉANCES SALARIALES**
Avis de publicité fait en application de l'article L.625-1 du Code de commerce et R.625-1 à R.625-3 du Code de commerce.

Les salariés de la société Carslift 2.0 sont avisés que :
- l'ensemble des relevés de créances salariales a été déposé au greffe du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon,
- et qu'en cas de contestations et sous peine de forclusion, vous disposez d'un délai de deux mois pour saisir le Conseil des Prud'hommes.

Selarl PELLETIER & Associés
Mandataires judiciaires
52-56, rue Molière
85000 LA ROCHE-SUR-YON.

SOCIÉTÉ CARSLIFT 2.0

SARL au capital de 1 000 euros
14, rue des Clairières
44840 LES SORINIÈRES
**AVIS SUR LA VÉRIFICATION
DES CRÉANCES SALARIALES**
Avis de publicité fait en application de l'article L.625-1 du Code de commerce et R.625-1 à R.625-3 du Code de commerce.

Les salariés de la société Carslift 2.0 sont avisés que :
- l'ensemble des relevés de créances salariales a été déposé au greffe du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon,
- et qu'en cas de contestations et sous peine de forclusion, vous disposez d'un délai de deux mois pour saisir le Conseil des Prud'hommes.

Selarl PELLETIER & Associés
Mandataires judiciaires
52-56, rue Molière
85000 LA ROCHE-SUR-YON.

Découvrez les nouveautés des Editions OUEST-FRANCE

Beaux livres - Maison décoration - Tourisme - Histoire
Cuisine - Loisirs créatifs - Pratique - Nature - Jeunesse

www.editionsouestfrance.fr

Réservé aux abonnés



Parrainez un proche et recevez 100€*!

POUR VOUS

Un chèque cadeau d'une valeur de 100€

à valoir dans plus de 500 enseignes partenaires.



Retrouvez la liste sur www.cadostore.com

POUR VOTRE FILLEUL

6 mois d'abonnement au Pack Famille pour 99€

-64% sur son abonnement



Le journal et les suppléments papier livrés chez lui tôt le matin

- + L'accès à tous les contenus numériques pour lui et 4 personnes de son choix
- + Un accès à LaPlace, l'espace réservé aux abonnés, pour gagner des cadeaux et participer à de nombreux événements !

Retrouvez-nous sur laplace.ouest-france.fr

02 99 32 66 66 (prix d'un appel local)
du lundi au vendredi de 8 h à 18 h
CODE : S251OPFI/AP3C

Envoyez le bon sans affranchir à :
Service Clients - Libre réponse 25295
35099 Rennes Cedex 9

BULLETIN DE PARRAINAGE

✓ OUI, je souhaite parrainer un proche :

AP3C

1. JE CHOISIS LA FORMULE ET COMPLÈTE MES COORDONNÉES ET CELLES DU BÉNÉFICIAIRE

Pack Famille 6 mois pour 99€
au lieu de 282€**, soit 64 % de réduction
Et pour moi 100€ en chèque cadeau

Pack Famille 3 mois pour 60€
au lieu de 141€**, soit 57 % de réduction
Et pour moi 60€ en chèque cadeau

Mes coordonnées

Nom _____
Prénom _____
CP _____
Ville _____
Tél. portable _____
N° Abonné _____
Impératif pour la bonne livraison de mon cadeau

Les coordonnées de mon filleul

Mme M.
Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
CP _____ Ville _____
Tél. _____
Email _____

En renseignant son email, il accèdera à ses contenus numériques

2. JE CHOISIS MON MOYEN DE PAIEMENT

- Par chèque d'un montant de 99€ ou 60€ selon la formule retenue à l'ordre de Ouest-France, à joindre par le parrain ou le filleul.
- FACILE, je paie déjà mon abonnement par prélèvement et souhaite offrir ce nouvel abonnement. Le montant de 99€ ou 60€ selon la formule retenue sera alors prélevé directement sur le compte associé à mon prélèvement.

Signature _____

* En chèque cadeau. ** Voir conditions sur o-f.fr/abo/parrain. Délai de réception du chèque cadeau : 8 semaines maximum.

Vos données personnelles font l'objet de traitements informatiques de la part de la société Ouest-France et sont utilisées notamment pour gérer votre abonnement, vous informer sur nos produits et services analogues ainsi qu'à des fins de relations commerciales. Elles seront conservées 3 ans après la fin de votre contrat sauf dispositions légales contraires. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité, en vous adressant directement par email à pdp@sipa.ouest-france.fr ou par courrier à : DPO SIPA Ouest-France - 10, rue du Breil - 35051 Rennes Cedex 9 - ou en introduisant une réclamation auprès de la CNIL. Société Ouest-France - SA à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 300 000 € - 377 714 654 RCS Rennes. IDU FR217483_03HKQW.

Annonces légales et judiciaires

MEDIALEX

Faites-nous parvenir vos annonces légales et judiciaires

Vie de société, fonds de commerce, enquête publique, marché public, avis d'attribution, publication judiciaire, vente judiciaire et autre annonce

www.medialex.fr

Mail : annonces.legales@medialex.fr

Tél. : 02 99 26 42 00

Adresse postale : 10, rue du Breil - CS 56324
35063 Rennes cedex

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 16 décembre 2024 soit 0,187 € ht le caractère

Les annonces sont informées que, conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernés et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

La vie des sociétés

739761701 - VS

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce référencée 7392976601-VS parue le 30 janvier 2025, concernant la cession, par la société RAYNAUD-LAUMONIER (SIREN 449 634 484, RCS La Roche-sur-Yon) à la société MAGSOUJÉ (SIREN 851 206 565, RCS Le Mans), d'un fonds de commerce de supermarché avec station-service exploitée à Saint-Laurent-sur-Sèvre (85290), 1, rue des Martyrs, suivant acte reçu par Me Jean-François JOUAN, notaire à Rennes, le 14 janvier 2025.

Pour avis rectificatif Le Notaire.

7397602101 - VS



DUNE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 2 000 euros
Siège social :
29, chemin des Sources
85300 CHALLANS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 26 février 2025 à Challans, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : DUNE.
Siège social : 29, chemin des Sources, 85300 Challans.
Objet social : la propriété, l'administration et l'exploitation par bail ou autrement des biens immobiliers qui seront apportés à la société, construits, acquis ou pris à bail par elle au cours de sa vie sociale.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 2 000 euros.
Gérance : Serge GALASSO, né le 16 novembre 1969 à Machecoul (44270), demeurant 29, chemin des Sources, 85300 Challans.
Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de La Roche-sur-Yon.

Pour avis, La Gérance.

7397494901 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Forme sociale : Société civile immobilière régie par les dispositions du Titre IX du Livre III du code civil.

Dénomination sociale : SCI NAULLEC.
Statuts : acte sous signature électronique en date à Le Perrier (Vendée) du 25 février 2025.

Siège social : Le Perrier (Vendée), 89 bis, route du Mailleau.
Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens et droits immobiliers ; prise de participation dans toutes opérations immobilières.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au RCS.

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : M. François NAULLEAU et Mme Alexandra NAULLEAU, née BULTEAU demeurant ensemble à Le Perrier, 89 bis, route du Mailleau.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, et obtenu à l'unanimité des associés.
Immatriculation de la société : au RCS de La Roche-sur-Yon.

7397989801 - VS



XPRT SOLUTIONS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 41-43, quai de Malakoff
44000 NANTES
894 658 236 RCS Nantes

TRANSFERT SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2024, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée XPRT SOLUTIONS a décidé de transférer le siège social du 41-43, quai de Malakoff, 44000 Nantes au 4, rue du Petit Bois, 85300 Challans à compter du 31 décembre 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 894 658 236 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de RCS La Roche-sur-Yon.

Pour avis, La Gérance.

7393918701 - AA

Préfet de la Vendée
GAC BARON BERTHOME
Autorisation environnementale
Mise à jour du plan d'épandage
Essarts-en-Bocage
2E AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

En exécution de l'arrêté préfectoral n° 2025-DCPATE-33 du 24 janvier 2025 pris en application de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, la demande du GAC BARON BERTHOME, en vue d'obtenir l'autorisation environnementale de mise à jour du plan d'épandage, est soumise à enquête publique dans la commune d'Essarts-en-Bocage, pendant 36 jours consécutifs, du 28 février 2025 au 4 avril 2025 inclus.

Pendant l'enquête, le public peut prendre connaissance de ce dossier, contenant notamment une étude d'impact, une étude de dangers et l'avis de l'autorité environnementale, et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet en mairie d'Essarts-en-Bocage, aux jours et aux heures habituels d'ouverture de la mairie. Le dossier est également consultable gratuitement, en ce lieu, sur un poste informatique mis à la disposition du public pendant ces mêmes horaires et pendant la durée de l'enquête.

M. Jacques PROUST est nommé commissaire enquêteur par le président du tribunal administratif de Nantes pour procéder à l'enquête. En cas d'empêchement, l'enquête sera assurée par M. Jacky RAMBAUD, nommé suppléant.

Il recevra en personne les observations du public, écrites ou orales, en mairie d'Essarts-en-Bocage :

- vendredi 28 février 2025 de 9 h 00 (heure d'ouverture de l'enquête) à 12 h 00 ;

- mercredi 12 mars 2025 de 9 h 00 à 12 h 00 ;

- vendredi 4 avril 2025 de 9 h 00 à 12 h 00 (heure de clôture de l'enquête).

Les observations peuvent également être adressées, par écrit, au commissaire enquêteur, au siège de l'enquête, mairie d'Essarts-en-Bocage, 51, rue Georges-Clemenceau, 85140, ou par mail, à l'attention du commissaire enquêteur :

enquete@public.vendees3@orange.fr (en précisant en objet : enquête publique - GAC BARON BERTHOME).

Les observations émises par voie électronique seront consultables pendant la durée de l'enquête sur le site internet des services de l'État en Vendée (www.vendees.gouv.fr) rubrique Publications - Enquêtes publiques commune Essarts-en-Bocage).

Le résumé non technique de l'étude d'impact, la note de présentation non technique et l'avis de l'Autorité environnementale sont consultables sur le site internet des services de l'État en Vendée, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique et pendant la durée de celle-ci. L'ensemble du dossier est consultable pendant la durée de l'enquête, du 28 février 2025 au 4 avril 2025 sur le site internet des services de l'État en Vendée.

Des informations complémentaires sur le dossier de demande d'autorisation peuvent être obtenues auprès de M. BERTHOME, barongac@orange.fr. Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur en préfecture, en mairie d'Essarts-en-Bocage et sur le site internet des services de l'État en Vendée pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le préfet de la Vendée statuera sur la demande d'autorisation environnementale. La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est soit une autorisation assortie du respect de prescriptions soit un refus.

7394836101 - AA

LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMÉRATION
Modification n°3 du Plan local d'urbanisme de la commune déléguée de Saint-Florent-des-Bois
2E AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2025-Aggl0-0028 du 4 février 2025, M. Thierry GANACHAUD, 5ème vice-président de La Roche-sur-Yon Agglomération a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de modification de droit commun n° 3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune déléguée de Saint-Florent-des-Bois (Rives de l'Yon), portant sur des évolutions du règlement graphique et écrit :

- Ajustement du règlement graphique et des prescriptions en vue de permettre la réalisation d'opérations de logements plus denses dans le bourg en cohérence avec les orientations du SCoT et du PLH
- Suppression d'emplacements réservés

Classement en U d'une emprise communale située entre les équipements sportifs et un secteur 1AUB aménagé et construit, également reclassé en U

- Mise en cohérence du règlement écrit avec les évolutions du règlement graphique
L'enquête se déroulera pendant 15 jours, du 5 mars 2025 à 9 h 30 au 19 mars 2025 à 17 h 30 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie déléguée de Saint-Florent-des-Bois (4, place de l'Église), siège de l'enquête.

Le dossier du projet, sous format papier et dématérialisé, sera mis à la disposition du public, pour consultation, à la mairie déléguée de Saint-Florent-des-Bois, pendant la durée de l'enquête publique. Ce même dossier sera aussi consultable sur un poste informatique dans cette mairie. En outre, la version dématérialisée du dossier sera également consultable sur le site internet de La Roche-sur-Yon Agglomération.

Le commissaire enquêteur recevra en personne les observations du public, à la mairie déléguée de Saint-Florent-des-Bois, 4, place de l'Église, les :

- mercredi 5 mars 2025, de 9 h 30 à 12 h 30 ;

- mercredi 19 mars 2025, de 14 h 30 à 17 h 30.

Horaires d'ouverture de la mairie déléguée de Saint-Florent-des-Bois :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9 h 00-12 h 30 / 14 h 00-17 h 30.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le dossier pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être également adressées par écrit à :

Mme AMAT, commissaire enquêteur de la modification du PLU, Mairie déléguée de Saint-Florent-des-Bois, 4, place de l'Église, Saint-Florent-des-Bois, 85310 Rives de l'Yon, ou par mail à l'adresse suivante :

urbanisme@rivesdelayon.fr, en précisant «enquête publique» en objet du message.

Des informations concernant l'enquête publique pourront être demandées auprès de Mme Nathalie MONJARET, chef de projet planification urbaine à La Roche-sur-Yon Agglomération, au 02 51 47 47 51.

Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis, en mairie de Saint-Florent-des-Bois, aux jours et heures habituels d'ouverture. Ces documents seront également consultables sur le site internet de La Roche-sur-Yon Agglomération pendant un an.

Thierry GANACHAUD, 5ème Vice-président de La Roche-sur-Yon Agglomération.

La centrale des marchés
MEDIALEX

Découvrez notre nouveau site !

Une meilleure ergonomie pour votre veille sur les appels d'offres des marchés publics.

lacentraledesmarches.com

7394893001 - AA

LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMÉRATION
Projet de modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Ferrière
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2025-Aggl0-0027 du 5 février 2025, M. Thierry GANACHAUD, 5ème Vice-président de La Roche-sur-Yon Agglomération a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Aubigny-Les Clouzeaux.

À cet effet, M. Claude MATHIEU a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par M. le Président du Tribunal administratif, et M. Bernard JANAILHAC, commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera pendant 23 jours, du 24 mars 2025 à 14 h 00 au 25 avril 2025 à 17 h 30 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie déléguée des Clouzeaux (23, rue Haxo, Les Clouzeaux), siège de l'enquête, et de la mairie d'Aubigny-Les Clouzeaux (20, Grand-rue, Aubigny).

Le dossier du projet, sous format papier et dématérialisé, sera mis à la disposition du public, pour consultation, à la mairie de La Ferrière, pendant la durée de l'enquête publique. Ce même dossier sera aussi consultable sur un poste informatique au siège de l'enquête. En outre, la version dématérialisée du dossier sera également consultable sur le site internet de La Roche-sur-Yon Agglomération.

Le commissaire enquêteur recevra en personne les observations du public, les :

- Lundi 3 mars 2025 de 9 h 30 à 12 h 30

- Vendredi 21 mars 2025 de 14 h 30 à 17 h 30

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification n° 1 pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie de La Ferrière.

Elles pourront également être adressées par écrit à :

Monsieur le commissaire enquêteur de la modification du PLU, Mairie de La Ferrière, 92, rue Nationale 85280 La Ferrière ou par courriel à l'adresse suivante : enquete@public.laferriere-vendee.fr, en précisant «enquête publique» en objet du message.

Des informations concernant l'enquête publique pourront être demandées auprès de Mme Marion ROBLES, responsable du service planification et politique foncière à La Roche-sur-Yon Agglomération, au 02 51 47 47 37.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en Mairie de La Ferrière, aux jours et heures habituels d'ouverture. Ces documents seront également consultables sur le site internet de La Roche-sur-Yon Agglomération pendant un an.

Thierry GANACHAUD, 5ème Vice-président de La Roche-sur-Yon Agglomération.

Pour parution le jeudi, merci de nous transmettre vos annonces légales au plus tard le MARDI 16H00 (butées modifiées lors des semaines comportant un jour férié)

Je m'abonne par prélèvement automatique, c'est + pratique !

Thierry GANACHAUD, 5ème Vice-président de La Roche-sur-Yon Agglomération.

Publication sur site internet

LA FERRIERE

VIE MUNICIPALE VIE PRATIQUE VIE SOCIALE DÉCOUVRIR VIE ÉCONOMIQUE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE MODIFICATION N°1 du PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté n°2025-Aggl-0027 du 5 février 2025, Monsieur Thierry GANACHAUD, 5ème Vice-président de LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION a ordonné l'ouverture d'une enquête publique. Cette enquête publique porte sur la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de La Ferrière relative à l'ouverture à l'urbanisation d'un secteur de la ZAC du Plessis.

Urbanisme
Publié le Lundi 24 février 2025

A cet effet, Monsieur Marc BEAUSSANT a été désigné par la Première Vice-présidente du Tribunal Administratif comme Commissaire-Enquêteur pour mener cette enquête.

L'enquête se déroulera pendant 19 jours, du 3 mars 2025 à 9h30 au 21 mars 2025-17h30 inclus.

Le Commissaire-Enquêteur recevra en personne les observations du public, les :

- Lundi 3 mars 2025 de 9h30 à 12h30
- Vendredi 21 mars 2025 de 14h30 à 17h30

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification n°1 pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie de LA FERRIERE, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Elles pourront être également adressées au Commissaire-Enquêteur :

- Par courrier postal à l'adresse suivante
 - Monsieur le Commissaire-Enquêteur de la modification du PLU
 - Mairie de LA FERRIERE
 - 92 rue Nationale
 - 85280 LA FERRIERE.
- ou par courriel à l'adresse suivante : enquetepublique@laferriere-verdee.fr, en spécifiant «enquête publique» en objet du message.

Le dossier sera accessible à l'ouverture de l'enquête publique à l'adresse suivante : <https://larochesuryon.fr/.../plu-de-la-ferriere-avis.../>

Publication Facebook

Commune de La Ferrière - 85
1 min · 🌐

[ENQUÊTE PUBLIQUE MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME]

Du 3 au 21 mars 2025

Par arrêté n°2025-Aggl-0027 du 5 février 2025, Monsieur Thierry GANACHAUD, 5ème Vice-président de LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION a ordonné l'ouverture d'une enquête publique. Cette enquête publique porte sur la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de La Ferrière relative à l'ouverture à l'urbanisation d'un secteur de la ZAC du Plessis.

Le dossier sera accessible à l'ouverture de l'enquête publique à l'adresse suivante : >
<https://larochesuryon.fr/.../plu-de-la-ferriere-avis.../>

J'aime Commenter Envoyer Partager

Commenter en tant que Commune de La Ferrière - 85